



RAPPORT FINANCIER 2017

Rapport du Trésorier

Association Africa 21
C/o Maison Kultura
Rue de Montbrillant 52
1202 Genève - Suisse



MOTS DU TRESORIER

Le trésorier de l'association Africa 21 est heureux de vous présenter les comptes pour l'exercice 2017, conformément aux statuts.

Selon la législation en vigueur, Africa 21 a clôturé ses comptes le 31 décembre 2017.

Ce rapport a été rendu possible du fait de la tenue d'une comptabilité à jour, constituée d'un journal de trésorerie qui inscrit tous les mouvements de caisse et des comptes postaux.

Celle-ci est disponible sur demande de votre part. Les opérations comptables y ont été saisies par M. Alejandro Gómez en sa qualité de trésorier, puis analysées par le vérificateur des comptes, M. Florent Roulin.

Ce rapport financier contient :

- Le compte de résultat
- Le bilan
- Les commentaires

Association Africa 21

% Maison Kultura,
rue de Montbrillant, 52
1202, Genève, Suisse

Alejandro Gómez
Trésorier
Association Africa 21

Fait à Genève,
Le 15 janvier 2018



COMPTE DE RESULTAT

PERIODE DU 01.01 / 31.12.2017				
RESULTAT D'EXPLOITATION	CHF	-669.79		
Total des revenus	CHF	39 160.57		
Total des dépenses (+ amortissement)	CHF	39 830.36		
COMPTE DE RESULTAT				
REVENUS	COMPTE GENERAL	CASH	COMPTE PROJET	TOTAL
Subvention Ville de Genève	15 000.00			15000
Sponsors	-			0
Cotisations	2 482.25	50		2532.25
Honoraires consultance	19 753.17			19753.17
Droits de participation au séminaire d'été	640.00			640
Dons & legs	210.00	580.4		790.4
Divers remboursement reçus	444.75			444.75
Gain de change	-			0
Produits financiers	-			
TOTAL REVENUS	38 530.17	630.40		39 160.57
DEPENSES				
Salaires	14240.21			14 240.21
Charges sociales (OCAS)	2818.65			2818.65
Assurances LAA et LPP	1 347.95			1347.95
Impôts à la source	324.09			324.09
Fournitures	120.90			120.9
Indemnités des Consultants / Experts	10 175.08	170	1070	11415.08
Achat de matériel	39.90	32.9	5000	5072.8
Frais de représentation	241.10	427.5		668.6
Frais administratifs (cotisation à Maison Kultura)	50.00			50
Frais téléphone	30.00			30
Loyer			3000	3000
Location de salle (hors séminaire)	20.00			20
Communication (carte de visite)	77.90			77.9
Frais Internet (hébergement site web)	268.20			268.2
Frais de sécurité (Protectas)				0
Formations (frais du séminaire)	103.30			103.3
Frais d'envoi postal	17.40			17.4
Frais bancaires	67.50		19	86.5
Commission de change				0
Perte de change				0
Charges financiers				0
TOTAL DEPENSES	29 942.18	630.4	9089	39 661.58
Amortissement (caméra et téléphone achetés en 2016)	168.78			168.78
TOTAL DEPENSES+ AMORTISSEMENT	30 110.96	630.40	9 089.00	39 830.36

BILAN

PERIODE DU 01.01.2017 / 31.12.2017		
Total des actifs	CHF	8 606.28
Total des passifs	CHF	8 606.81
BILAN		
Caisse		4.22
Postfinance		894.83
Postfinance - compte projet		5911
Actifs disponibles		6810.05
Créances clients		
Actifs réalisables à court terme		
Honoraires consultance à encaisser		
Actifs transitoires		
Actifs mobilisés ou circulants		6810.05
Matériel informatique		
Appareil téléphonique		40.02
Appareil video		635.04
Mobilier		
Immobilisations corporelles		675.06
Brevets / Droits		
Concessions / licences		
Immobilisations incorporelles		
Actifs immobilisés ou fixes		675.06
Découvert		1121.17
TOTAL ACTIFS		8606.28
Créanciers		5930
Dettes à court terme		
Salaires à payer		
Charges sociales à payer		
Impôt à la source		
Passifs transitoires		
Dettes Banque		
Dettes aux membres		3346.6
Dettes à moyen terme		
Capitaux étrangers		9276.6
Fonds propres		
Capital propres ou fortune nette		
Bénéfice d'exploitation reporté		-669.79
Résultat d'exploitation		-669.79
TOTAL PASSIFS		8606.81



COMMENTAIRES

COMPTE DE RESULTAT

1. Le projet avec le Cameroun a démarré en décembre 2016. Cependant, ce n'est que le 20 mars 2017 que le reliquat de décembre 2016 a été obtenu ((9751.61 CHF le 20 mars 2017). Le reste a été obtenu lors du 4^{ème} trimestre de 2017 dans le cadre d'un nouveau volet du projet. Ces données figurent dans le compte général.
2. Les 15'000 CHF ont été versés par la ville de Genève pour certaines lignes budgétaires liées à un projet qui implique en outre Africa 21, la CNUCED et l'APME.
3. Les cotisations de 2532.25 CHF incluent celles payées par les membres entreprises d'Africa 21.
4. Les droits de participation au séminaire d'été ont été de 640 CHF.
5. Les dons (provenant de membres) ont été de 790.40 CHF.
6. Les remboursements perçus sont d'une part le versement de l'OCAS pour des paiements en trop (404.75 CHF) du fait de la facture trimestrielle et le remboursement du téléphone acheté pour un membre d'Africa 21 dans l'exercice de ses fonctions (40 CHF).
7. Un contrat de travail de 6 mois a été conclu avec le Secrétaire général en 2017 (du 1^{er} décembre 2016 au 31 mai 2017). Le salaire net, les charges sociales, les assurances (LAA et LPP) ainsi que l'impôt à la source ont été payés dans leur intégralité en 2017.
8. Les indemnités de consultants renvoient au paiement de l'expertise spécifique mobilisée dans le cadre du projet avec l'APME (voir point 4 pour l'expertise hors Africa 21).
9. Les frais de représentation de 668.60 CHF s'articulent autour de la part d'Africa 21 suite aux événements tels que l'Assemblée générale, les afterwork, le repas de fin stage avec la stagiaire et le repas de fin d'année. Par ailleurs, les frais de participation à un événement du Rotary club sont aussi représentés dans cette catégorie. L'essentiel de ces dépenses a été financé par des dons spécifiquement affectés à cela.
10. Le loyer de 3000 CHF est exclusivement lié au projet susmentionné (voir point 4).

BILAN

1. Africa 21 dispose de 3 types d'actifs mobilisés ou circulants au 31 décembre 2017 : le cash (4.20 CHF), le compte postal général (894.83) et le compte postal lié au projet Cameroun (5911 CHF). Les 15'000 CHF obtenus de la ville de Genève pour des lignes spécifiques liées au projet avec l'Agence pour la Promotion des PME au Cameroun (« Insuffler l'esprit d'entreprise aux jeunes » - Formation et installation d'un incubateur pour jeunes entrepreneurs, Cameroun) ont été reçus sur le compte général puis transférés sur le compte lié au projet (créé à ce effet en juin 2017 avec un capital initial nul). Toutes les dépenses liées au projet dans le cadre du volet financé par la ville de Genève ont été débitées depuis ce compte.
2. Africa 21 dispose de 675.06 CHF d'actifs immobilisés ou fixe (achat d'une caméra et d'un téléphone en 2016, avec un taux d'amortissement de 20% par rapport à la valeur initiale).
3. Le découvert de 1171.84 CHF représente l'excédent de passif sur l'actif.
4. Les créances dans le passif (5930 CHF) renvoient au montant qui doit être dépensé par Africa 21 dans le projet susmentionné tel que spécifié par la ville de Genève dans sa lettre du 12 avril 2017. Une partie des 15'000 a déjà dépensé en 2017 (successivement 5000 CHF pour la ligne 3.2 du projet : équipement pour



incubateur ; 1070 CHF pour la ligne 2.3 matériel didactique avec un consultant externe à Africa 21 ; et 3000 CHF pour la ligne 5.1 relative au loyer incubateur).

5. Les dettes aux membres ont augmenté de 81.60 CHF (21.20 CHF pour Julien Chambolle et 60.40 CHF pour Virginie Hours).
6. Le résultat d'exploitation de -669.79 CHF découle de l'excédent de dépenses par rapport aux recettes en 2017 (voir compte de pertes et profits).